

**Contrôle de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif**

N° dossier SPANC de l'Adour : CV/123/16/064 NC

Visite effectuée le 07/12/16

Nombre de page du présent rapport : 2

**Propriétaire :**

Nom (ou raison sociale) : Mme MONTERO Sonia  
 Adresse actuelle : 27 route du Bassia – 65130 CHELLE-SPOU  
 Téléphone : /

**Terrain :**

Adresse : Galade – 65710 CAMPAN  
 Parcelle habitation : E 236  
 Superficie de la parcelle : 2457 m<sup>2</sup>  
 Superficie disponible : 100 m<sup>2</sup>  
 Traitement adapté au sol : Lit filtrant vertical non drainé selon l'étude hydrogéologique de Denis COTTINET de janvier 2011  
 Exutoire sur parcelle : cours d'eau (Le Peyrou)

**Habitation :**

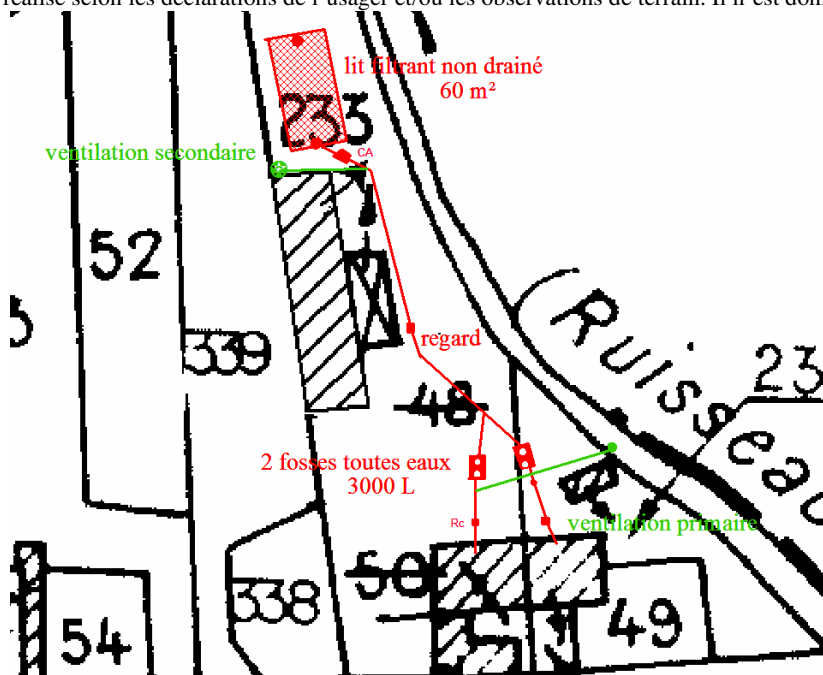
Type de bâtiment : Résidence locative + principale  
 Nombre de pièces principales : 4 + 5 = 9  
 Nombre d'occupants : 2  
 Parcelle assainissement : E 233

**Installation d'assainissement existante :**

Date de mise en place : 28/11/2012  
 Type d'installation : 2 fosses toutes eaux de 3000 L, lit filtrant vertical non drainé à massif de sable de 60 m<sup>2</sup> (5m x 12m) alimenté par une chasse à auget de 150 L  
 Regards : 2 regards de collecte, 2 regards pour chaque fosse toutes eaux, 1 regard en aval des fosses, 1 regard pour la chasse à auget, 2 regards pour le lit filtrant (répartition et bouclage).

**Plan de l'installation :**

Le schéma ci-dessous a été réalisé selon les déclarations de l'utilisateur et/ou les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



## Liste des points contrôlés :

Liste des points contrôlés	Evaluation contrôleur	Observations
<b>Modifications de l'installation suite à la dernière visite du SPANC</b>		
Réaménagement du terrain sur et aux abords de l'installation	Non	/
Réalisation des travaux conformément aux observations du précédent rapport de visite	Non concerné	Pas de travaux à prévoir
<b>Evaluation des risques sanitaires et environnementaux</b>		
Contact direct possible avec des eaux usées non traitées (défaut de sécurité sanitaire)	Non	/
Risque de transmission de maladies vectorielles (zone de lutte contre les moustiques)	Non concerné	/
Nuisances olfactives	Non	Notons que des problèmes d'odeur au niveau de la salle de bain ont été constatés par l'Agence chargée de la vente de l'immeuble
Défaut de structure ou fermeture des ouvrages	Non	/
Installation située en zone à enjeux sanitaires	Non	/
Installation située en zone à enjeux environnementaux	Non	/
Installation incomplète	Non	/
<b>Adéquation entre installation d'assainissement / usage / milieu</b>		
Installation significativement sous-dimensionnée	Non	/
Dysfonctionnement(s) majeur(s) constaté(s)	Non	/
Implantation à plus de 35 m en amont hydraulique d'un puits AEP déclaré	Oui	/
Installation respectant l'article 3 de l'Arrêté du 07/09/09	Oui	/
Cas des installations agréées : installation respectant la mise en œuvre et les conditions d'emploi du fabricant	Non concerné	/
Ensemble des eaux usées collectées	Oui	/
Collecte indépendante des eaux usées et eaux parasites	Oui	/
<b>évaluation du fonctionnement de l'installation</b>		
Ecoulement correct des eaux usées à travers l'installation	Non	La canalisation de collecte a été bouchée au niveau du regard de collecte : l'écoulement des eaux est impossible
Cas des installations agréées : fonctionnement et entretien conforme aux conditions du fabricant	Non concerné	/
<b>Evaluation de l'accessibilité, de l'entretien et de l'usure</b>		
Entretien conforme	Non	Matière indésirable dans la fosse toutes eaux formant une pellicule imperméable en surface
Réalisation des vidanges par un vidangeur agréé / fréquence conforme aux guides d'utilisation pour installation agréée	Non évaluable	Pas de vidange réalisée à ce jour
Curage des canalisations (hors épandage)	Non	/
Regards dégagés et accessibles	Oui	/
Défaut lié à l'usure (fissures, corrosion, déformation, ...)	Oui	Couvercle du regard de répartition du lit filtrant cassé

### Evaluation et classement de l'installation d'assainissement non collectif :

- Installation inexistante  
 Installation présentant des dangers pour la santé des personnes  
 Installation présentant un risque avéré de pollution de l'environnement  
 Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs  
 Installation présentant un défaut d'entretien ou une usure

**Conformité de l'installation :** L'installation d'assainissement est classée **conforme** au sens de l'arrêté du 27 Avril 2012 mais présente un écoulement impossible, la canalisation de collecte des eaux usées ayant été bouchée pour empêcher des odeurs à l'intérieur de l'immeuble. L'installation présente une usure, le regard du lit filtrant étant cassé.

<input type="checkbox"/> Travaux obligatoires à une mise en conformité	<input checked="" type="checkbox"/> Liste de recommandations
--	--

- Déboucher la canalisation de collecte des eaux usées,
- Prolonger la ventilation amont de la fosse toutes eaux en hauteur (hauteur d'homme minimum),
- Remplacer le couvercle cassé du lit filtrant.
- Faire intervenir un plombier pour supprimer les problèmes d'odeur à l'intérieur de l'immeuble (test fumée, remplacement et pose d'un siphon),
- Faire vidanger la fosse toutes eaux (matières indésirables dans la fosse toutes eaux).

- **Délai imparti à la réalisation des travaux :** Recommandations non soumises à un délai de réalisation.

- **Fréquence de contrôle appliquée à l'installation :** 4 ans

Fait à **Bagnères-de-Bigorre**, le **7 décembre 2016**.  
Le Président du SPANC,  
Gérard MENVIELLE.